

INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Roselyne ALBERT TARROUX, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Jacques FAURE, Dorothée RHAULT, Sébastien FOURNIE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE.

Secrétaire de séance : Sébastien FOURNIER

1. Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux des conseils municipaux des 16 juin, 20 juillet et 15 septembre 2021 ont été approuvés à l'unanimité.

2. Bâtiments

2.1. Salle des associations : La prochaine étape est la réalisation de l'étude de sol afin que l'architecte puisse présenter l'avant-projet définitif. La question des dates de début et fin de travaux doit être envisagée avec l'architecte car la salle est indispensable lors des deux manifestations que sont la fête de la truffe et le foire aux plantes mais aussi pour les réunions des aînés. Il faut trouver une solution en concertation avec tous les utilisateurs.

2.2. Projet d'habitat partagé et d'accueil de jour : les élus iront visiter le samedi 23 octobre la résidence Foucault à Gaillac ainsi que la maison partagée à Labastide-Gabausse afin de se donner une idée plus précise du fonctionnement de ces établissements. Laetitia Durigon accompagnera les élus. Par ailleurs, une rencontre est également programmée le 25/10 à Brens à l'initiative de Monsieur Terral qui nous présentera le concept des maisons partagées et son projet de création d'une fédération regroupant les structures existantes permettant ainsi de partager les idées appliquées sur chaque établissement.

3. Urbanisme :

3.1. Projet de lotissement : le projet de lotissement de Monsieur Layolle devait être présenté au conseil municipal mais cela n'a pu avoir lieu les documents du géomètre n'étant pas parvenus en mairie.

3.2. Lotissement de Rouquette : Suite à la réfection de la voirie sur le chemin de Rouquette dans la partie du lotissement se pose la question du choix du type de revêtement des trottoirs. Le conseil municipal opte pour des trottoirs végétalisés et demande à chaque propriétaire de bien vouloir entretenir ceux qui se situent devant leur maison.

4. Voirie

4.1. Chemin du Jouvenal : l'audience prévue le 13 octobre 2021 devant le juge des expropriations est mise en renvoi suite au désistement de l'avocat de la partie plaignante.

4.2. Réfection de la voirie : Le goudronnage des chemins de la Bouscarié, des Pradals, du Lieur, des Pruneliers, de la Vère a été fait. Des imperfections ont été constatées. L'entreprise Colas sera contactée pour remédier à ces problèmes.

La réfection du chemin de Bresset a été envisagée, un devis a été réalisé. La réflexion est en cours car le coût est très élevé.

4.3. Passage de l'épareuse : l'épareuse est passée sur la commune. Le conseil municipal a décidé des passages sur les chemins communaux ainsi que sur les chemins ruraux qui font communiquer deux voies communales.

5. Conseil municipal « jeunes » :

20 jeunes sont inscrits. Une réunion avec les parents sera organisée le samedi 20 novembre 2021. Un travail est prévu avec les professeurs des écoles de la commune et les élections sont prévues pour le premier week-end de décembre.

6. Eclairage public :

Les travaux de changement des mâts d'éclairage public devraient débuter lundi 18 octobre 2021. Un mât plus grand sera installé devant le théâtre. Le conseil municipal envisage de vendre les anciens mâts en fonte pour faire baisser la facture des nouveaux mâts.

7. Entretien des espaces verts :

L'arbuste qui gêne devant les places de parking le long du chemin de l'école sera remplacé par des rosiers. La haie le long de la route du cimetière de la Gardelle a été taillée par l'employé communal ainsi que celle qui longe le terrain de pétanque.

8. Logement communal : les fenêtres du logement au-dessus de l'école seront changées. Les travaux devraient avoir lieu pendant les vacances scolaires de Toussaint.

9. Divers :

- Autorisation est donnée à Madame Sidonie Delattre-Perez d'installer des panneaux indiquant son activité de sophrologue.
- Des commerçants de bouche ambulants ont fait des demandes pour s'installer le soir sur la place du village. Les élus ne se pas contre en posant le principe de la concertation avec ceux déjà installés et en privilégiant toujours les initiatives des habitants de la commune.
- La conception du bulletin de fin d'année a commencé. Il est demandé aux associations et à toute personne souhaitant insérer des informations de bien vouloir les communiquer à la mairie avant le 10/11/21.
- La mairie va se doter d'un nom de domaine internet pour que l'adresse de la mairie soit pérenne.

Prochain conseil municipal le 16 novembre 2021